



Belfort, le 30 août 2017

OBJET : Lancement du samu de l'environnement Bourgogne Franche-Comté

Messieurs,

Le Samu (**S**ervice d'**A**nalyse **M**obile en **U**rgence) de l'Environnement Bourgogne Franche-Comté est une association, régie par la loi du 01 juillet 1901, qui exerce ses activités selon les statuts votés en Assemblée Générale Constitutive le 10 août 2017.

La fédération française des Samu de l'environnement regroupe les Samu des régions Nord de France, Centre, Bretagne et Alsace et maintenant Bourgogne Franche-Comté. La structure alsacienne a été la première à voir le jour. Les autres régions, dont la Bourgogne Franche-Comté, se sont inspirées de l'expérience en Alsace pour monter leur propre structure selon les problématiques et le potentiel locaux.

Objectifs du Samu de l'environnement Bourgogne Franche-Comté :

Contribuer à l'amélioration de la santé publique à travers l'amélioration de la santé environnementale en mettant en œuvre, pour les milieux naturels (eau, air et sol) une démarche innovante et scientifique visant à :

- intervenir en urgence en cas de pollution ponctuelle,
- démocratiser l'accès au diagnostic environnemental,
- démocratiser les sciences de l'environnement au sens large pour faire connaître les enjeux à la population.
- Développer son rôle d'information, de conseils et de recommandations auprès des entreprises, des administrations et du public .

samu de l'environnement Bourgogne Franche-Comté

Association régie par la loi du 01 juillet 1901 - déclarée au J.O le 12 août 2017

Siège social : 132 avenue Jean Jaurès - 90000 BELFORT

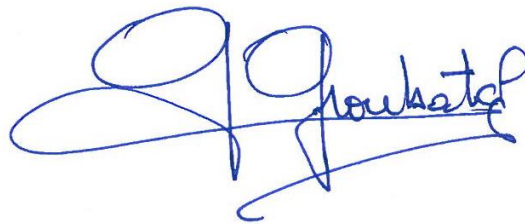
Tél : 09 54 39 55 51 - 09 51 19 58 80 - E-mail : franchecomte@samudelenvironnement.fr

Le Service d'Analyse Mobile d'Urgence de l'Environnement est un laboratoire mobile d'intervention rapide au service de l'environnement (eau, air, sol), de la faune, de la flore et de l'Homme, qui évite les inconvénients du transport et de la préservation de prélèvements. Il permet de fournir très rapidement, sur le site concerné, une identification et un dosage précis des paramètres et conséquences d'une pollution physique, chimique ou biologique, aussi bien au niveau de l'écosystème que de la santé humaine et ainsi de contribuer à sa gestion toxicologique, sociale et économique.

Vous trouverez, en annexe, la charte du Samu de l'Environnement qui fixe nos valeurs, nos principes éthiques et déontologiques et notre raison d'être.

Le lancement officiel du Samu de l'Environnement Bourgogne Franche-Comté aura lieu le 19 septembre à Ornans et dans la perspective d'une rencontre pendant cette journée, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération.

Pour Le Samu de l'environnement Bourgogne Franche-Comté ,
le président G. Groubatch



samu de l'environnement Bourgogne Franche-Comté

Association régie par la loi du 01 juillet 1901 - déclarée au J.O le 12 août 2017

Siège social : 132 avenue Jean Jaurès - 90000 BELFORT

Tél : 09 54 39 55 51 - 09 51 19 58 80 - E-mail : franchecomte@samudelenvironnement.fr